



Mercedes-Benz Used 1
Occasions utilitaires

Partenaires Officiels

Club de Voile de Saclay

AVIS DE COURSE

Grade 5B

AQUARELLE.COM - CANAL+ - MERCEDEZ-BENZ CHALLENGE « Jacques MARTIN » 08 Mars 2015 de « Saclay à Lavacourt »

1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2013/2016.
- 1.2 Les règles de classe et les règles de jauge.
- 1.3 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers.
- 1.4 Les règlements fédéraux.
- 1.5 Le présent avis de course

2 PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F. Voile, les bateaux sont tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice : Aquarelle.com et Canal+.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe FINN.
- 3.2 Il n'est pas demandé de frais d'inscription.
- 3.3 Les concurrents résidants en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - ✓ Leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs,
 - ✓ Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
 - ✓ Le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4 PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription : Dimanche 08 Mars de 9h à 11h
- 4.2 Jauge et contrôle : sans objet
- 4.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Dimanche 08 Mars 2015	11 h 30	FINN

5 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

6 SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 n'est pas modifiée (pénalité de deux tours).

7 CLASSEMENT

Suivant IC



8 LES PARCOURS

Suivant IC : triangle olympique ou banane

9 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10 PRIX

Une remise des prix pourra avoir lieu, formule encore à convenir suivant les lots qui pourront être réunis.

11 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12 ASSURANCE

Les concurrents étrangers ou licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en Responsabilité Civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

13 CADRE

La régata de **Saclay à Lavacourt** intègre l'AQUARELLE.COM – CANAL+ « Challenge Jacques MARTIN » et le règlement du challenge est applicable sur cette régata (disponible sur le site www.finn-france.fr)
NE PAS OUBLIER L'INSCRIPTION DOODLE.

14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Eric BOGNAR mob +33 6 7064 2277

Marc VIBERT mob +33 6 2268 0648

Ne pas oublier l'inscription DOODLE sur le site. <http://www.finn-france.fr/>

